

Des alternants sur les lignes

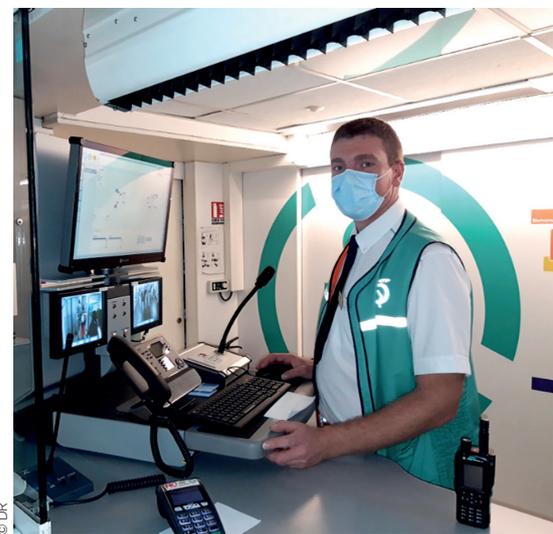
En partenariat avec son CFA d'entreprise, la RATP a mis en place une filière de recrutement en alternance de jeunes, et notamment de jeunes en situation de handicap. Illustration avec Jean-Noël Peudru, agent de stations sur la ligne 9.

Stations Saint-Ambroise, Voltaire, Charonne ou Buzenval... vous le croiserez peut-être, tout sourire, derrière son guichet ou dans les couloirs du métro. Jean-Noël Peudru vient d'être recruté par la RATP en tant qu'agent animateur mobile de station au terme d'un parcours en alternance réalisé au CFA Mobilité Urbaine Durable (voir encadré). Une reconversion professionnelle réussie après de graves problèmes de dos provoqués par ses dix années d'ambulancier, un licenciement pour inaptitude, de la rééducation, beaucoup d'efforts et de motivation. « *Comme j'aimais bien le contact, je me suis dirigé vers un bac pro vente en internat dans un Centre de réadaptation professionnelle (CRP) qui proposait des soins et un soutien psychologique* », témoigne-t-il. Le diplôme en poche, Jean-Noël se lance dans des recherches d'emploi, sans cacher sa situation de handicap, mais il essuie de nombreux refus. « *Lors d'un forum de l'apprentissage en 2019, j'ai été approché par une personne de la RATP qui m'a parlé d'un programme*

d'accueil en alternance », explique-t-il. Il réussit les épreuves de sélection et signe un contrat en alternance de six mois, d'octobre 2019 à mars 2020. Jean-Noël obtient la certification d'agent animateur mobile. « *C'est celui qui assure l'information aux voyageurs, la vente de billets au guichet, les tours de station pour être visible, ce qui est très apprécié des usagers...* », précise-t-il.

« De l'écoute et de la bienveillance »

Jean-Noël est titulaire de son poste depuis octobre dernier sur quatre stations de la ligne 9. Ni le médecin du travail ni l'agent n'ont sollicité d'aménagements particuliers. L'alternance sur son poste entre la station debout et la station assise est satisfaisante pour Jean-Noël. Il s'est adapté aux horaires du métro et travaille en journée de 5 h 20 à 12 h 35. « *Que ce soit au CFA MUD, qui m'avait contacté avant ma venue pour me demander si j'avais des besoins particuliers, ou à la RATP, en particulier ma tutrice d'apprentissage,*



© DR

Sylvie Loreau, j'ai ressenti une grande écoute et de la bienveillance », souligne-t-il. « *Jean-Noël est un super agent, volontaire et motivé, une belle personne qui a eu une influence positive sur ses camarades de promo, appréciée de ses collègues et des voyageurs*, indique celle qui est aujourd'hui son manager. *Je le vois bien évoluer au sein de la RATP.* »



Objectif : 3 % d'alternants handicapés en 2022

« *Le CFA Mobilité Urbaine Durable (MUD) déploie une politique d'accueil d'alternants en situation de handicap avec l'objectif, comme pour tous les alternants, de leur proposer un accompagnement adapté et un emploi à l'issue de leur contrat d'apprentissage* », indique la directrice Céline Martin. Créé par la RATP en 2017, ce CFA d'entreprise propose des formations sur des métiers à forte volumétrie ou en tension. Une référente Handicap, Carmélita Miguet, a été recrutée pour assurer les aménagements nécessaires et réaliser des audits d'accessibilité chez les partenaires pédagogiques du CFA amenés à les accueillir. À l'instar des autres, ils ont de grandes chances d'être recrutés par la RATP à l'issue de leur parcours.